

Chaque mois, le département Questions sociales du Centre d'analyse stratégique propose une sélection d'informations, d'innovations et d'expérimentations venues d'ailleurs. Elle ne prétend nullement couvrir de manière exhaustive l'actualité sociale internationale, ni contribuer à leur transposition dans le contexte hexagonal. Elle est constituée de choix délibérément subjectifs effectués par les chargés de mission du département dans le cadre de leurs recherches et de leurs rencontres. Que ces informations suscitent l'adhésion, la prudence ou le rejet, leur vocation est de contribuer à animer le débat sur l'avenir des modèles sociaux.

Vous pouvez naturellement alimenter ce recueil en transmettant toute information que vous jugerez utile au contact suivant : sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr

octobre 2011

► La curiosité du mois



En **Suisse**, désormais, les hommes pourront prendre le nom de leur épouse. En effet, le Conseil des États vient d'adopter une réforme sur le libre choix du nom de famille d'un couple nouvellement marié, dans un objectif d'égalité entre les sexes. Jusqu'à présent, le code civil faisait concorder nom de l'époux et nom de famille et n'accordait à l'épouse que le droit de garder son nom suivi de celui de son mari. Avec cette réforme, chaque époux pourra garder son nom de célibataire ou choisir l'un des deux patronymes comme nom de famille commun. Quant aux enfants, ils porteront le nom de famille commun ou, si chaque parent a gardé son nom de célibataire, le patronyme défini par les époux lors de leur première année de mariage.

Source : site du parlement suisse, 02/09/11

<http://www.parlament.ch/f/mm/2011/pages/mm-rk-n-2011-09-02.aspx>

► La couverture des risques sociaux

Famille

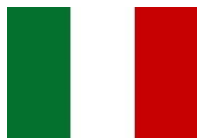


Au **Canada**, un nouveau crédit d'impôt sur les frais de garde d'enfants, qui peut être obtenu de façon anticipée et qui peut atteindre jusqu'à 75 % des frais de garde engagés selon le revenu familial, risque de bouleverser le paysage des services d'accueil des jeunes enfants au Québec. La « controverse » vient du fait que les services de garde privés, non subventionnés, y sont éligibles. Face à la pénurie de places dans les garderies subventionnées privées ou dans les centres de la petite enfance – services dont les frais ne peuvent d'ailleurs pas être remboursés de façon anticipée –, plusieurs parents se tournent rapidement vers le privé non conventionné. La difficulté est que les parents sont les seuls garants de la qualité de ces services qui ne sont soumis à aucune réglementation. Les particuliers n'ont en effet besoin d'aucune autorisation pour accueillir des enfants, dans la limite de neuf par personne.

Source : site d'information Cyberpresse, 8/09/11

http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/national/201109/08/01-4432505-plus-la-peine-de-chercher-.php?utm_categorieinterne=traficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_4432501_article_POS2

Santé



En **Italie**, la première étude de « médecine narrative sur Internet » (sponsorisée par le laboratoire pharmaceutique Pfizer) a été lancée sur le site en ligne du quotidien national *La Repubblica*, en partenariat avec l'Institut supérieur de la santé, l'Institut de recherche pharmacologique Mario Negri, de l'Agence sanitaire de Florence et de la Société européenne pour la santé et la sociologie médicale. Le questionnaire disponible en ligne sur l'espace « Viverla tutta » cherche à recueillir les témoignages des patients, de leurs proches et des professionnels de santé pour mieux comprendre le vécu et le ressenti de la maladie, au-delà de la vision coutumière de la maladie comme un ensemble de symptômes, de causes et de remèdes éventuels. Une analyse de ces témoignages conduira à l'élaboration de recommandations visant à mieux intégrer médecine narrative (*narrative-based medicine* – NBM) et médecine « scientifique » traditionnelle (*evidence-based medicine* – EBM) dans le traitement des maladies chroniques comme des maladies rares.

Source : quotidien *La Repubblica*, 09/11

http://www.repubblica.it/speciali/salute/viverla-tutta/edizione2011/2011/09/12/news/il_racconto_delle_malattie_un_laboratorio_in_tempo_reale-21550198/



En **Italie**, les femmes parient de plus en plus. Aujourd'hui, elles représentent un tiers des 1 200 000 « joueurs pathologiques », selon l'association Hasard et nouvelles dépendances (*Azzardo e nuove dipendenze* – AND). Par voie de conséquence, elles fréquentent désormais également davantage les centres de désintoxication. Le profil de ces joueuses varie.

Généralement âgées de 30 à 60 ans et plus, elles ont le plus souvent un niveau d'éducation moyen, voire faible, même si les parieuses compulsives ne manquent pas parmi les classes sociales plus aisées et plus instruites. Ce phénomène touche aussi bien les mères au foyer que les femmes actives, mais il concerne tout particulièrement les retraitées. Cette tendance sociétale serait notamment liée à un marketing dorénavant ciblé autant sur les femmes que sur les hommes. Ainsi, les entreprises de ce secteur développent de nouvelles stratégies de vente, transformant les salles de jeu et s'implantant dans des lieux plus proches des clientes afin de leur ouvrir le monde traditionnellement plus masculin du jeu et des paris.

Source : site d'information L'Espresso, 2/09/11

<http://espresso.repubblica.it/dettaglio/sorpresa-lazzardo-e-donna/2159698/13>



En **Allemagne**, depuis octobre 2011, les caisses d'assurance maladie délivrent à leurs assurés des cartes électroniques de santé qui viendront, à terme, remplacer les actuelles cartes d'assurés sociaux. La nouvelle carte contient des données personnelles (nom, adresse, photo, caisse d'assurance, etc.), mais également des informations « en cas d'urgence » que l'assuré peut choisir d'y faire figurer (par exemple, être un potentiel donneur d'organe). Elle permet également l'échange d'informations médicales sur l'état du patient entre professionnels de santé, grâce à des dispositifs sécurisés. L'objectif est bien d'améliorer la communication entre les offreurs de soins, par exemple à travers la lettre électronique du médecin, et ainsi de gagner en efficacité. L'introduction de cette carte nécessite pour les hôpitaux et les praticiens libéraux de se doter de nouveaux terminaux de lecture ; ils bénéficieront d'une subvention – dont le montant peut aller jusqu'à 850 euros pour un cabinet médical – pour financer ces outils.

Source : site du ministère allemand de la Santé, 20/09/11

<http://www.gesundheit-adhoc.de/index.php?m=1&id=11128>



Trois aides à domicile **suédois** ont été licenciés pour avoir parié sur la date de décès de leur patient. Ils ont été dénoncés à la police par l'un de leurs collègues.

Source : quotidien *The Daily Mail*, 29/08/11

<http://www.dailymail.co.uk/news/article-2031396/Swedish-nursing-home-staff-bet-patients-die.html#ixzz1Yazr7tbf>



L'activité physique est bonne pour la santé des salariés... mais aussi pour la productivité des entreprises. C'est le résultat d'une étude de chercheurs **suédois** de l'Université de Stockholm et de l'Institut Karolinska publiée dans le *Journal of Occupational and Environmental Medicine*. L'étude repose sur la comparaison de trois groupes de salariés : le premier groupe bénéficiait de deux heures et demie de sport par semaine pendant les heures de travail, le deuxième groupe de deux heures et demie de temps libre, tandis que le troisième continuait à travailler 40 heures par semaine. Dans cette étude, il semble que l'évaluation de la productivité était réalisée par les salariés, mais que l'absentéisme était mesuré de façon plus directe.

Source : revue *Journal of Occupational and Environmental Medicine*, vol. 53, n° 8, 2011

http://journals.lww.com/joem/Abstract/2011/08000/Employee_Self-rated_Productivity_and_Objective.3.aspx



Pour lutter contre l'absentéisme scolaire, exigez des enfants qu'ils se lavent les mains ! C'est la recommandation de chercheurs **danois** qui ont observé, dans le cadre d'une expérience contrôlée, que les enfants à qui l'on demandait de se laver les mains trois fois par jour manquaient moins souvent l'école (26 % de jours d'absentéisme en moins) et étaient moins souvent malades (22 % de moins) que ceux auxquels on ne demandait rien.

Source : site d'information Abclocal, 26/08/11

<http://abclocal.go.com/wls/story?section=news/health&id=8328453>



L'omniprésente consommation de tabac en **Chine** a conduit à des taux élevés de cancer des poumons et d'autres maladies. L'OMS estime que deux millions de personnes vont décéder d'ici 2020 de maladies liées à la consommation du tabac en Chine. Ainsi, sans doute pour séduire la génération future, des compagnies de tabac du pays financent désormais des écoles primaires. Les écoles portent souvent les noms de marques de cigarettes chinoises au-dessus des portails d'entrée, tels que Zhongnanhai ou Liqun. Dans certains cas, on trouve des slogans dans les espaces de jeux « Travailler dur génère du talent – le tabac vous aide à devenir talentueux » (*Sichuan Tobacco Hope Primary School*). Il y a aujourd'hui 16 millions de fumeurs de moins de 15 ans en Chine, soit 6,3 % de cette tranche d'âge.

Source : site d'information China Digital Times, 22/09/11

<http://chinadigitaltimes.net/2011/09/china-tobacco-funding-primary-schools/>



Selon l'enquête « Gaysurvey » menée pendant deux ans par l'université de Lausanne, en **Suisse**, les homosexuels ont en moyenne davantage de problèmes de santé que les hétérosexuels, notamment en matière d'infections sexuellement transmissibles (IST), et sont nettement plus suicidaires. Certains experts plaident dès lors pour le développement d'une offre sanitaire spécifique. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) se déclare ainsi prêt à soutenir financièrement la création d'un réseau de centres de santé pour les homosexuels, sur le modèle des « checkpoints » déjà existants à Genève et Zurich. Dans ces deux centres, les gays bénéficient de conseils, d'accompagnement, de groupes de parole et de divers examens médicaux, notamment pour le VIH et les IST.

Source : *Bulletin d'information* de l'OFSP, 20/07/11

<http://www.bag.admin.ch/dokumentation/publikationen/01269/01277/index.html?lang=fr>



Faut-il ou non lancer une campagne d'information sur la vaccination contre la grippe ? Le ministère de la Santé **britannique** a considéré qu'il était plus efficace de demander aux généralistes d'identifier parmi leurs patients ceux qui avaient le plus de risques de contracter le virus. En 2010, le ministre, Andrew Lansley, avait déjà défendu une telle décision, au grand dam des organisations de médecins. Ces dernières rappellent que durant l'hiver 2010 ce sont plus de 600 personnes qui sont décédées de la grippe et que des centaines d'autres ont encombré les hôpitaux. La campagne d'information aurait à leurs yeux plus de chance de toucher un vaste public, et donc de prévenir la diffusion du virus.

Source : quotidien *The Guardian*, 15/09/11

www.guardian.co.uk/politics/2011/sep/15/doctors-furious-free-flu-jabs?INTCMP=SRCH



Dans son *Annual Report 2010-2011*, la *Care Quality Commission* (CQC) **britannique** dresse un bilan sévère : seule la moitié des hôpitaux et des maisons de repos prodiguant des soins infirmiers répondent aux indicateurs de performance, en particulier pour ce qui concerne la sûreté et la qualité des soins. Un tiers des établissements (privés et/ou gérés par le *National Health Service* [NHS]) sont en-deçà des standards en matière de bien-être des patients et de nourriture fournie. La CQC relève néanmoins des progrès sur la propreté et l'hygiène des établissements. Par ailleurs, dans son *State of Care Overview* pour 2010-2011, la CQC explique que les délais d'attente pour se faire soigner ont augmenté dans les premiers mois de 2011 pour les patients admis dans des hôpitaux publics. Alors que ce délai ne doit pas excéder 18 semaines après la première visite chez le généraliste, selon les textes officiels du NHS, cet objectif n'est plus tenu. Le nombre de patients qui doivent attendre plus longtemps a augmenté d'un tiers pour atteindre, en juillet 2011, 10 % de l'ensemble des patients hospitalisés.

Source : quotidien *The Guardian*, 15/09/11

www.guardian.co.uk/society/2011/sep/15/hospitals-care-homes-inadequate?INTCMP=SRCH



Selon le *Healthcare Industry Barometer* 2011 publié le 13 septembre, les usagers **britanniques** sont de plus en plus nombreux à se tourner vers des services de santé privés, au détriment des structures publiques, notamment pour les fractures du col du fémur, les opérations de la cataracte ou les hernies. La réforme du *National Health Service* souhaitée par le gouvernement de coalition comporte en effet un volet budgétaire drastique : retour à une augmentation annuelle des dépenses quasi nulle (+ 0,1 %) et gains d'efficacité de 20 milliards de livres d'ici 2015. Pour les usagers, cela se traduit souvent par des délais de prise en charge allongés.

Sources : quotidien *The Guardian*, 13/09/11, et site du *Healthcare Industry Barometer*, 13/09/11

www.guardian.co.uk/business/2011/sep/13/private-healthcare-boosted-by-nhs-rationing

www.healthinvestor.co.uk/pdfs/NabarroHealthcareBarometer2011_web.pdf



Le *General Medical Council* (GMC) **britannique** plaide dans un récent rapport pour l'introduction de formations complémentaires pour les médecins qui s'installent et les praticiens étrangers, afin de les familiariser avec les standards éthiques et professionnels du Royaume-Uni. Le GMC déplore que, sur les 12 000 médecins qui commencent à travailler chaque année dans le pays, bien peu reçoivent ce type de formation. Ce document fait suite à un précédent rapport, demandé par le gouvernement en 2010, qui s'intéressait aux soins prodigués les soirs et week-ends par des médecins nouvellement installés. Il en arrivait aux mêmes conclusions. Le GMC propose également d'accorder des licences temporaires pour l'exercice de la médecine. Le renouvellement ferait l'objet d'une procédure d'examen destinée à attester du respect des standards professionnels. Cette disposition sera introduite vraisemblablement dès 2012.

Source : quotidien *The Guardian*, 16/09/11

www.guardian.co.uk/society/2011/sep/16/gmc-induction-training-foreign-doctors?INTCMP=SRCH



Au **Royaume-Uni**, la *Health Foundation*, organisation indépendante des pouvoirs publics, a publié en juin 2011 un rapport qui plaide pour le développement de services de soins communautaires (*community-based services*), dont la qualité est similaire à celle des hôpitaux pour un moindre coût. Le rapport suggère que les patients bénéficiant déjà de tels services s'en disent satisfaits (facilité d'accès, proximité géographique, délais d'attente inférieurs). Ce rapport montre également que ce type de services de soins pourrait permettre de réduire les coûts actuellement supportés par le *National Health Service* : les patients ne nécessitant plus de soins intensifs mais ne pouvant encore retourner à leur domicile pourraient ainsi être suivis de façon plus légère. Le rapport se termine néanmoins par quelques réserves sur l'utilisation de ces résultats obtenus à partir d'études très circonstanciées, sur de petits échantillons de patients.

Source : site du ministère britannique de la Santé, 06/11
www.health.org.uk/publications/getting-out-of-hospital/



Aux **États-Unis**, un livre récemment paru et intitulé « Maggie fait un régime » (*Maggies Goes on a Diet*, Aloha Publishers, 2011) relance le débat sur les troubles de l'alimentation et de l'image de soi chez les enfants et les adolescents. L'héroïne, âgée de 14 ans, est en surpoids et malheureuse. Après un régime réussi, elle devient une collégienne « populaire ». L'auteur, Paul Kramer, explique avoir voulu délivrer un message sanitaire aux enfants sur la nécessité d'avoir une alimentation équilibrée et de pratiquer une activité physique. Il s'est néanmoins attiré les foudres d'experts (médecins, psychologues), qui l'accusent de brouiller le message. Selon eux, dire aux enfants qu'être mince implique d'être aimé(e) des autres, et inversement, se révèle délétère et même dangereux, car cela peut entraîner dépression, déficit narcissique ou encore anorexie. Selon le *Council on Size and Weight Discrimination*, 50 % des petites filles de neuf ans ont déjà fait un régime (le taux monte à 80 % chez celles âgées de dix ans et à 90 % chez les collégiennes et lycéennes). Le phénomène des troubles alimentaires chez les jeunes s'avèrerait finalement aussi préoccupant que celui de l'obésité – dont il peut être le corollaire. La qualité des relations familiales semble cruciale dans la lutte contre ce problème.

Source : quotidien *The Washington Post*, 30/08/11
http://www.washingtonpost.com/blogs/on-parenting/post/should-girls-be-dieting/2011/08/28/gIQA6mInJ_blog.html

Dépendance et handicap



En **Allemagne**, à la suite de la mise en place, depuis mars 2011, du congé familial de *care* (*Familienpflegezeit*), le gouvernement a publié une brochure qui s'adresse aux employeurs et s'intitule : « Accompagner ses parents : comment les employeurs peuvent soutenir leurs salariés ». L'objectif est de donner aux employeurs une idée des besoins de ces salariés, par ailleurs aidants familiaux, et de leur proposer une liste d'actions qui permettraient à ces salariés de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale.

Source : site du *Magazin für Soziales und Familie*, 09/11
<http://www.bundesregierung.de/Content/DE/Magazine/01MagazinSozialesFamilie/09/t-1-firmen-unterstuetzen-bei-haeuslicher-pflege.html>



En **Allemagne**, à compter du 1^{er} septembre 2011, les personnes handicapées peuvent voyager gratuitement (en deuxième classe) dans les trains régionaux de la Deutsche Bahn. Cette mesure concernera potentiellement près de 1,4 million d'individus. Les personnes les plus lourdement handicapées peuvent également bénéficier d'une gratuité du transport pour leur accompagnateur. Jusqu'alors, seuls les trajets de moins de 50 kilomètres autour du domicile étaient offerts par la Deutsche Bahn. D'autres entreprises privées de transport avaient déjà mis en place cette gratuité dans les transports pour les personnes handicapées.

Source : site du *Magazin für Soziales und Familie*, 09/11

<http://www.bundesregierung.de/Content/DE/Magazine/01MagazinSozialesFamilie/09/t-2-freifahrt.html>

Pauvreté



Au **Brésil**, le CDD n'est pas un contrat à durée déterminé pour les habitants des quartiers défavorisés mais une nouvelle monnaie. Elle porte le nom du célèbre film éponyme *Cité de Dieu*. Indexée sur le réal brésilien, et lancée en septembre 2011 par le maire de Rio, Eduardo Paes, cette nouvelle monnaie est censée soutenir l'économie instable de la favela, en incitant les habitants à consommer sur place.

Source : site de RFI, 25/09/11

<http://www.rfi.fr/emission/20110924-bresil-cdd-nouvelle-monnaie-une-favela-rio-janeiro>

Logement



La société d'habitation du **Québec** publiait récemment une étude sur le logement des aînés dans la banlieue de Montréal et de Québec. Selon les auteurs, durant les 20 prochaines années, le vieillissement de la population se fera sentir davantage dans les banlieues que dans les centres urbains. En raison notamment de services de proximité souvent très dispersés dans ces banlieues, la question se pose de savoir si elles sont adaptées aux personnes en perte d'autonomie. Faut-il construire dans ces quartiers des maisons spécialement conçues pour loger les aînés ? Faut-il encourager les services à domicile, l'adaptation des logements ? Comment faire face à la mixité générationnelle dans ces environnements bâtis pour de jeunes familles ?

Source : revue *Le Bulletin d'information de la Société d'habitation du Québec*, vol. 5, n° 2, printemps 2011, repris par le site d'information Politiques sociales.

<http://www.politiquessociales.net/IMG/pdf/H01152.pdf>



D'après Avenir Suisse, un think tank libéral, la régulation du marché **suisse** du logement n'est pas pleinement efficace. Si, d'un côté, le principe légal des loyers fixés sur la base des coûts et la construction de logements d'utilité publique protègent les trois quarts des habitants de prix trop élevés (les locataires de la ville de Zurich économiseraient ainsi chaque année 530 millions de francs suisses en comparaison d'un hypothétique système de loyers libres) ; de l'autre côté, en raison de ces mesures, les loyers ne reflètent pas la véritable étroitesse de l'espace urbain. On constate des effets de « *lock-in* », car, en cas de déménagement, les locataires perdent l'effet protecteur de la location longue durée. Les conséquences sont le rationnement et la pénurie chronique de logements ; la demande non

couverte est alors renvoyée vers un étroit segment de nouvelles locations où les loyers sont en forte hausse.

Source : site d'Avenir Suisse, 12/07/11

<http://www.avenir-suisse.ch/fr/7347/migration-logement-et-bien-etre/>



En septembre 2011, le projet de loi modernisant l'actuel régime d'acquisition de terres a été présenté devant le parlement **indien**. Les attentes sont fortes, dans un pays où la terre est au cœur de nombreux enjeux. En l'état actuel de la loi, une entreprise privée doit obtenir l'accord de 80 % des propriétaires concernés pour pouvoir racheter des terres, mais les conditions de la transaction ne sont pas encadrées ; concernant l'achat de terres par l'État, la loi est encore plus vague. À partir du moment où le projet est considéré « d'intérêt général », l'État peut saisir des terres et indemniser les propriétaires, auxquels n'est généralement offerte aucune solution de relogement. Avec un cadre légal aussi rudimentaire, les abus sont nombreux. C'est dans ce contexte que le gouvernement a lancé une réforme, déjà envisagée puis abandonnée par ses prédécesseurs. Le texte, rendu public en juillet 2011, prévoit un barème précis d'indemnisation pour les propriétaires. Dans la plupart des cas, des rentes sur vingt ans seront proposées aux familles expropriées, et des emplois réservés seront offerts. Le projet a fait l'objet de critiques, certains le trouvant trop flou, notamment sur la définition de l'intérêt général.

Source : site d'information Aujourd'hui l'Inde, 1/09/11

<http://inde.aujourdhuiemonde.com/l%E2%80%99inde-prepare-une-reforme-sur-les-acquisitions-foncieres>

Éducation



En **Italie**, le *Codacons* (Coordination des associations pour la défense de l'environnement et la protection des droits des usagers et des consommateurs) a évalué l'augmentation du coût de la rentrée scolaire 2011 à + 8 % par rapport à 2010. Selon l'observatoire *Federconsumatori*, l'augmentation du prix des manuels serait de 3 %. En conséquence, un élève italien sur deux devrait acheter cette année des livres d'occasion, selon une recherche menée par *Krls Network of Business Ethics* pour *Contribuenti.it*. Autre fait notable concernant les manuels : pour la première fois en Italie, la loi impose que les livres choisis pour l'année scolaire soient disponibles en format électronique, ce qui devrait en théorie permettre aux familles un accès aux manuels à un coût réduit.

Source : quotidien *La Stampa*, 17/09/11

<http://www3.lastampa.it/scuola/sezioni/news/articolo/lstp/419730/>



Le gouvernement **italien** a, en Conseil des ministres, ouvert la voie à la création d'un nouveau « lycée sportif », qui sera également ouvert aux handicapés. Il devrait voir le jour à la rentrée scolaire 2012. Les élèves seront exemptés de latin, mais s'attaqueront au droit et à l'économie du sport, à l'étude des sciences du mouvement ou encore du rôle social du sport. Ce parcours devrait également se teinter de préoccupations sanitaires : les enseignements aborderont des notions de prévention (hygiène, alimentation, drogues et alcool). Deux sections devraient être ouvertes dans chaque région. L'inscription sera sélective. Le projet doit désormais être examiné entre autres par les commissions parlementaires compétentes et le Conseil national de l'instruction publique (CNIP).

Source : quotidien *La Stampa*, 8//11

<http://www3.lastampa.it/scuola/sezioni/news/articolo/lstp/419311/>



La commission Trajtenberg mise en place par le Premier ministre **israélien** pour trouver des réponses à la crise sociale que traverse le pays a rendu son rapport le 27 septembre 2011. En matière d'éducation, celui-ci recommande un développement du service public d'accueil des jeunes enfants, l'extension de la scolarisation publique aux enfants âgés de trois et quatre ans (et non plus seulement de cinq ans), et le développement du soutien scolaire pour les enfants de trois à neuf ans. La commission suggère aussi une hausse du budget de l'éducation, de manière à l'aligner sur les dépenses militaires. Globalement, quatre milliards de shekels – environ un million d'euros – devraient être alloués en 2012 pour satisfaire à l'ensemble des recommandations du rapport (la plus grosse part représente les dépenses d'éducation). La dotation sur cinq ans pourrait s'élever à 30 milliards de shekels. Selon le rapport, le financement pourrait provenir d'une coupe sur le budget militaire et d'une réforme fiscale visant les plus riches (ajout d'une tranche marginale d'imposition), ainsi que de l'imposition des transactions financières et des entreprises.

Sources : quotidiens *The Jerusalem Post*, 27/09/11, et *Haaretz*, 26/09/11

<http://www.jpost.com/NationalNews/Article.aspx?id=239658>

<http://www.haaretz.com/news/national/israel-s-social-security-is-as-important-as-its-military-might-economic-panel-says-1.386845>



La Banque d'**Israël** a lancé en août 2011 une campagne d'information à destination des jeunes pour promouvoir l'acquisition de connaissances financières et économiques. Facebook est le principal média retenu. La campagne cherche à diffuser des connaissances de base en matière économique et financière (sensibilisation au taux d'intérêt, par exemple), et des pratiques de gestion courante (comment gérer un budget, choisir une banque, etc.). Des petites vignettes accompagnées d'une vidéo viennent illustrer un problème concret. En lien, les solutions proposées sont regroupées dans un guide de bonnes pratiques. Des outils comme un calculateur d'épargne ou un tableur budgétaire sont mis à disposition. Ces informations sont également accessibles sur le site de la Banque d'Israël et *via* les téléphones cellulaires.

Source : site de la Banque d'Israël, 3/08/11

<http://www.bankisrael.gov.il/press/eng/110803/110803v.htm>



En **Allemagne**, pour étudier les différences de résultats scolaires entre enfants, il semble nécessaire d'affiner la catégorie de « migrants », jugée trop globale et masquant des réalités hétérogènes : telle est l'une des principales conclusions des travaux des chercheurs du *Wissenschaftszentrum für Sozialforschung* de Berlin (WZB) et de l'université de Bamberg. En particulier, la catégorie sociale, ainsi que la vague d'immigration d'appartenance sont des variables clés pour expliquer les différences observées. Remarquons que, pour mettre en évidence de tels phénomènes, les chercheurs se sont appuyés sur des données qui, pour la première fois, intègrent des informations sur l'origine migratoire des individus – bien au-delà de la simple nationalité. Cela permet, par exemple, de distinguer les immigrés, qui ont eu accès à la nationalité allemande dès leur arrivée en Allemagne (exemple des *Aussiedler* depuis le début des années 1990) et qui peuvent avoir des difficultés d'intégration, des jeunes

nés en Allemagne de parents étrangers et qui n'ont pas automatiquement la nationalité allemande (exemple des jeunes de deuxième ou troisième génération d'immigrés turcs).

Source : quotidien *Die Zeit*, 19/09/11

<http://www.zeit.de/gesellschaft/schule/2011-09/bildungsforschung-migranten-schule>



En **Suède**, l'université n'est plus gratuite pour les étudiants étrangers non ressortissants de pays de l'Union européenne (UE) – sauf accords de coopération avec certains pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Une année d'université coûte donc dorénavant à un étudiant étranger hors UE entre 90 000 et 250 000 couronnes suédoises, soit entre 9 850 et 27 300 euros. Conséquence : le nombre d'inscriptions d'étudiants étrangers hors UE est passé d'environ 16 000 les années passées à moins de 1 300 à l'automne 2011. Mais le gouvernement suédois a annoncé qu'il offrirait un certain nombre de bourses pour attirer des étudiants brillants en provenance de pays en voie de développement. Il espère en tout cas tirer de cette mesure d'austérité une économie de 500 millions de couronnes.

Source : quotidien *The Local*, 22/08/11

<http://www.thelocal.se/35690/20110822/>



Le débat sur les étudiants étrangers fréquentant les universités **suisses** est particulièrement vif en Suisse alémanique où l'on assiste à une hausse constante des inscriptions de jeunes Allemands. Pour contraindre cet afflux, beaucoup prônent une hausse des frais d'inscription pour les étrangers (à Zurich, le Grand Conseil a ainsi approuvé ce principe), voire la mise en place de tarifs forfaitaires payés par les pays d'origine des étudiants, à l'instar de ce que font les cantons entre eux. L'université de Saint-Gall, spécialisée pour l'essentiel en économie et en droit, vient pour sa part de mettre en place un examen d'admission, avec l'objectif de plafonner la proportion d'étrangers à 25 % de l'effectif. Cette décision agite les milieux académiques, certains soulignant que discriminer les étudiants de l'UE constitue un mauvais signal et expose les étudiants suisses à la réciprocité.

Source : site d'information *Switzerland is yours*, 09/11

<http://www.isyours.com/f/immigration/programmes/etudier/conditions.html>



Selon une étude commandée par le *Times Educational Supplement*, la moitié des parents et près d'un écolier sur cinq, au **Royaume-Uni**, estiment que les enseignants devraient avoir le droit d'être plus sévères (y compris physiquement) avec les élèves récalcitrants. Malgré l'opposition de l'*Association of Teachers and Lecturers*, qui considère que l'utilisation de la violence ne règle rien, les pouvoirs publics annoncent qu'ils vont mettre en place une série de mesures luttant contre les problèmes de discipline scolaire en donnant aux enseignants davantage de latitude.

Source : quotidien *The Guardian*, 16/09/11

www.guardian.co.uk/education/2011/sep/16/survey-reveals-support-for-caning-pupils?INTCMP=SRCH



Dans une étude rendue publique en septembre 2011, l'organisme d'expertise *Sutton Trust* fait un certain nombre de propositions pour améliorer l'efficacité des enseignants au **Royaume-Uni**, en particulier

ceux qui interviennent auprès d'élèves de zones défavorisées. L'« effet enseignant » est un élément essentiel de la performance des établissements scolaires, selon l'étude menée par un groupe d'économistes de l'éducation rassemblés au *Centre for Economic Performance* de la *London School of Economics*. Deux résultats notables se dégagent : d'une part, les différences entre les bons et les mauvais professeurs sont beaucoup plus importantes qu'on ne l'imagine de prime abord ; d'autre part, l'effet enseignant ne se laisse pas aisément prédire avant que le professeur ait fait cours. D'où une série de propositions sur le montant des rémunérations (qui doit prendre davantage en compte l'effet enseignant, à travers les résultats des élèves et des inspections plus fréquentes) et sur la formation (qui doit mettre l'accent sur la mise en situation devant les classes).

Source : rapport du *Sutton Trust*, 09/11

www.suttontrust.com/public/documents/1teachers-impact-report-final.pdf



En **Inde**, le gouvernement du Tamil Nadu devrait distribuer près de 6,8 millions d'ordinateurs portables aux élèves du secteur public de cette région, dans le primaire et le secondaire. Ce programme, d'une durée de cinq ans, est le premier de ce type lancé en Inde. Ceux qui y sont favorables estiment qu'il devrait avant tout bénéficier à des enfants défavorisés et stimuler par ailleurs le secteur informatique tamoul. Néanmoins, les plus critiques considèrent que les finances publiques mobilisées (plusieurs centaines de millions de dollars en 2011) auraient pu permettre de développer les services sociaux et les infrastructures du Tamil Nadu.

Source : site de la BBC, 15/09/11

<http://www.bbc.co.uk/news/world-south-asia-14925510>

► La promotion du lien social et du « vivre ensemble »

Bénévolat



La fin de la conscription au 1^{er} juillet 2011 en **Allemagne** se traduit par l'abandon d'un ensemble varié de programmes de service civil pour les objecteurs de conscience. Nombreux sont les jeunes qui, à l'occasion de leur service civil, avaient découvert leur « vocation ». Le gouvernement souhaite pourtant investir largement dans les services volontaires. Ainsi un programme de remplacement a été mis en place et compte recruter 35 000 volontaires sur l'ensemble du territoire allemand, pour un budget annuel de 350 millions d'euros. Ce service national de volontaires est ouvert à l'ensemble des citoyens, hommes ou femmes, quel que soit leur âge. Pour autant, ce changement majeur en Allemagne a été rapide et n'a pas permis une campagne de communication efficace à ce sujet. Aujourd'hui, le nombre d'inscrits à ce programme n'est pas à la hauteur des espérances (environ 3 000). Les organisations qui interviennent dans le champ social et qui avaient beaucoup recours aux objecteurs de conscience ont ainsi des difficultés concrètes de fonctionnement. Plus largement, les lieux qui proposent une forme d'engagement volontaire se trouvent aujourd'hui confrontés à un problème de légitimité.

Source : mensuel *Der Spiegel*, 31/08/11

<http://www.spiegel.de/international/germany/0,1518,783444,00.html>

Discrimination



La Cour suprême **brésilienne** a décidé à l'unanimité d'accorder aux couples homosexuels les mêmes droits (en matière de retraite, d'héritage et d'adoption) qu'aux couples hétérosexuels. Il s'agit d'une avancée importante en faveur des droits des lesbiennes, des gays et des personnes bisexuelles dans le pays. Auparavant, les unions homosexuelles ne pouvaient être officialisées que par le biais d'un contrat commercial, comme si le couple était une entreprise.

Source : site d'information AutresBresils, 09/11

<http://www.autresbresils.net/spip.php?article2102>



La chaîne publique **italienne** Rai Uno a décidé, en septembre 2011, de ne pas diffuser un épisode de feuilleton intitulé « Roméo et Roméo », au cours duquel deux hommes convolaient en justes noces dans un couvent, sous l'égide du maire et le regard bienveillant d'une sœur. Le directeur de la Rai Uno a expliqué que l'épisode n'avait pas été programmé afin d'éviter toute polémique. En Allemagne, où l'union civile homosexuelle est autorisée depuis 2001, l'épisode avait réuni 6 600 000 téléspectateurs soit 20,3 % de parts de marché, en première partie de soirée, sur la principale chaîne publique allemande, *Das Erst*. En 2008, la Rai avait déjà suscité la polémique et avait dû s'excuser d'avoir censuré une scène de baiser entre deux cow-boys, protagonistes du film *Brokeback Mountain*.

Sources : hebdomadaire *Courrier international*, 8/09/11, et quotidien *La Repubblica*, 7/09/11

<http://www.courrierinternational.com/breve/2011/09/08/la-rai-censure-un-mariage-gay>

http://www.repubblica.it/cronaca/2011/09/07/news/gay_fiction-21338698/index.html?ref=search

Diversité – Immigration



Le Conseil du statut de la femme (CSF) juge que la sélection des immigrants au **Québec** est sexiste et souhaite que le gouvernement québécois corrige la situation, du moins en partie. Alors que l'immigration fonctionne sous la forme d'un « permis à points », la présidente de la CSF affirme que « le poids accordé à la candidature du conjoint est vraiment beaucoup plus faible que le poids accordé à la candidature du requérant principal. Et, dans les faits, le conjoint est en général une conjointe, donc une femme ». Les pratiques actuelles n'enverraient pas le bon message en termes d'égalité hommes-femmes, et pour des femmes qui viennent souvent de pays où les droits des femmes sont justement peu respectés.

Source : quotidien *The Devoir*, 14/09/11

<http://www.ledevoir.com/politique/quebec/331362/immigration-une-selection-sexiste>

Diversité



« Ce qu'être américain veut dire » est le titre d'une vaste enquête menée auprès de l'opinion publique **américaine** par un think tank progressiste, la *Brookings Institution*, à l'occasion des dix ans des attentats du 11-Septembre. Or, depuis environ deux ans, la problématique de la diversité aux États-Unis renvoie de plus en plus à la place de l'Islam sur le sol américain. Selon la Brookings, 47 % des personnes interrogées (66 % chez les *Tea Party*) pensent que l'Islam n'est pas compatible avec les valeurs américaines. De son côté,

l'institut de sondage *Pew Research Institute* nous apprend, dans une étude parue en août 2011, que 69 % des musulmans (contre 70 % des chrétiens) vivant aux États-Unis estiment que la religion est très importante dans leur vie ; que 47 % (45 % des chrétiens) sont des pratiquants réguliers ; et que 63 % (64 % des chrétiens) pensent qu'il n'y a pas de conflit entre leurs valeurs religieuses et les valeurs américaines. Enfin, 60 % des musulmans (67 % de l'opinion publique en général) s'estiment concernés par l'augmentation de l'islamisme aux États-Unis. Les musulmans seraient-ils donc des Américains comme les autres ?

Sources : rapports complets sur les sites de la *Brookings Institution*, 6/09/11, et du *Pew Research Center*, 30/08/11

http://www.brookings.edu/~media/Files/rc/reports/2011/0906_american_attitudes/0906_american_attitudes.pdf

<http://people-press.org/2011/08/30/muslim-americans-no-signs-of-growth-in-alienation-or-support-for-extremism/?src=prc-headline>



En **Suisse**, l'Office fédéral des migrations et la Commission fédérale pour les questions de migration viennent de lancer la « Plateforme de projets encouragement précoce ». Cette plateforme permet de trouver les descriptifs des projets (promoteurs, contenu, objectifs et méthodes employées) dans les domaines de la formation, de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants issus de l'immigration. Son objectif est notamment de promouvoir les échanges d'expérience entre les acteurs impliqués et de diffuser les projets auprès d'un public plus large.

Source : site de la « Plateforme de projets encouragement précoce »

http://www.projektplattform-fruehfoerderung.ch/index.php?id=page_3&no_cache=1&L=1

Égalité réelle des genres



Selon l'institut **suédois** de statistiques, les Suédoises ont consacré moins de temps aux tâches domestiques en 2010 qu'en 2000 : 14 minutes de moins par jour en moyenne. Dans le même temps, le temps consacré quotidiennement par les hommes à ces mêmes tâches a augmenté de 11 minutes. Néanmoins, les femmes consacrent toujours 45 minutes de plus que les hommes aux tâches ménagères. En particulier, les femmes passent en moyenne 111 minutes par jour à laver la vaisselle, faire la lessive et faire le ménage, contre 60 minutes en moyenne pour les hommes.

Source : quotidien *The Local*, 31/08/11

<http://www.thelocal.se/35874/20110831/>



Au **Royaume-Uni**, l'étude *Sex and Power 2011* publiée sous l'égide de l'*Equity and Human Rights Commission* fait le point sur le nombre de femmes occupant des positions de pouvoir dans 27 secteurs, à la fois publics et privés, soit un total de 26 000 emplois. Le bilan – sans surprise – est très négatif, quel que soit le secteur considéré. Au rythme actuel, il faudrait encore soixante-dix ans pour que l'égalité entre hommes et femmes soit assurée dans les positions de prestige. On compte ainsi seulement 12,5 % de femmes à la tête des 100 plus grandes entreprises cotées au *Stock Exchange*, 22,2 % de députées, 12,9 % aux plus hautes responsabilités dans la magistrature, etc. Dans certains cas, la

situation s'est même dégradée, comme dans les médias (postes de rédactrices en chef, par exemple) ou dans le monde de la culture (directions de musées et de galeries d'art, notamment).

Source : quotidien *The Independent*, 17/08/11

www.independent.co.uk/news/uk/home-news/women-face-70year-wait-for-top-jobs-equality-2338931.html

Urbanisme – Espace public



En **Israël**, la Ville de Jérusalem va désormais limiter l'ouverture des magasins dans les zones résidentielles. À cette fin, un zonage de la ville pour répartir les quartiers entre zones commerciales et zones plus résidentielles sera effectué. Cette nouvelle réglementation devrait s'appliquer à partir de mars 2012 et vient répondre à une demande de régulation en matière de bruits nocturnes. Actuellement, la loi permet aux restaurants et bars d'être ouverts entre 1 h 30 et 4 h ou entre 5 h et 8 h du matin. Certains milieux d'affaires protestent contre ce projet. Toutefois, les défenseurs du projet soulignent qu'avec la nouvelle loi les commerces pourront monter un dossier d'extension des plages horaires d'ouverture dans les zones commerciales.

Source : quotidien *The Jerusalem Post*, 16/09/11

<http://www.jpost.com/NationalNews/Article.aspx?id=238184>



La Ville de New York, aux **États-Unis**, lance un vaste programme de vélos en libre service. 600 stations seront installées au sud de Manhattan et à Brooklyn (le choix des emplacements constitue le point de contentieux le plus important), et 10 000 bicyclettes seront mises à disposition, ce qui en fera le programme de *bike-share* le plus vaste de tout le pays. La vitesse des deux-roues sera limitée techniquement, le forfait d'utilisation sera valable 45 minutes et l'adhésion annuelle s'élèvera à 100 dollars maximum. Le système sera uniquement financé par des fonds privés (cotisations et mécénat). Durant la mandature de M. Bloomberg, les rues de New York ont été rendues très hospitalières aux vélos et aux piétons, avec en particulier la construction de 250 kilomètres de voies depuis quatre ans.

Source : quotidien *The New York Times*, 14/09/11

<http://www.nytimes.com/2011/09/15/nyregion/new-york-picks-alta-to-run-bike-share-program.html?hp>



Au **Danemark**, les piétons se plaignent... des cyclistes. La cohabitation entre les divers modes de déplacement est décidément bien difficile. Il faut dire qu'au Danemark la pratique du vélo est très développée : chaque jour, 55 % des habitants de Copenhague se rendent au travail ou à l'école en bicyclette. Du coup, ce sont les piétons qui se plaignent de leurs comportements pas toujours respectueux des autres usagers de l'espace public. Reste que la fédération danoise des piétons ne compte que 160 membres, contre 17 000 pour la fédération danoise de cyclisme, fondée en 1905.

Source : quotidien *The New York Times*, 14/09/11

<http://query.nytimes.com/gst/fullpage.html?res=9A07E0DD103CF937A2575AC0A9679D8B63&ref=johntagliabue>



La Ville de São Paulo s'est vue conférer un statut de précurseur en matière de réglementation de la publicité au **Brésil**. La métropole brésilienne a adopté une attitude radicale vis-à-vis de la publicité : depuis quatre ans, elle a banni toutes les affiches des rues. Le conseil municipal avait voté, sous l'impulsion du maire Gilberto Kassab (centre-droit) et à la quasi-unanimité, la loi « Ville propre » luttant contre la « pollution visuelle » dans l'espace public. Pour habiller ces façades désormais épurées d'une cité nue, la municipalité de São Paulo a dû mettre en place une ambitieuse politique d'aménagement urbain : graffs, sculpture, photographie... Quatre ans après l'adoption de la loi « Ville propre », près d'une cinquantaine de métropoles ont adopté des législations similaires.

Source : site d'information owni.fr, 05/07/11

<http://owni.fr/2011/07/05/sao-paulo-ville-presque-sans-pub/>

Religion



L'athéisme est à la mode au **Royaume-Uni**. C'est du moins ainsi que l'archevêque de Canterbury perçoit les choses, comme il l'a expliqué lors d'une conférence donnée avec le comédien Franck Skinner. Le succès du livre *The God Delusion* signé par le biologiste Richard Dawkins n'y est pas pour rien. Pourtant, au même moment, l'Église catholique rend publics des sondages montrant l'influence que la visite du pape, en 2010, a eue sur la foi des Britanniques. Ils sont désormais 47 % à se dire croyants (contre 38 % un an auparavant) et presque autant à penser que l'Église catholique devrait assumer un rôle de défenseur moral des valeurs familiales. D'après un autre sondage, réalisé par Opinion Research Business auprès de 2 049 adultes, 59 % des Britanniques estiment que la religion devrait avoir sa place dans la vie et le débat publics.

Sources : quotidien *The Telegraph*, 19/09/11, sondage réalisé par Opinion.co.uk et site de l'Église catholique britannique, 18/09/11

www.telegraph.co.uk/news/religion/8770929/Atheism-is-cool-says-Archbishop-Rowan-Williams.html

www.opinion.co.uk/Documents/ReligiousPollResultsSept2011.pdf

catholic-ew.org.uk/Catholic-Church/Media-Centre/Press-Releases/Press-Releases-2011/Catholic-Church-should-take-a-lead-in-promoting-the-family-unit-says-poll

Sexualité



À Bonn, en **Allemagne**, les prostituées doivent désormais s'acquitter d'un « impôt du sexe » fixé à six euros la nuit. Pour cela, un guichet automatique de parking leur permet de payer cette nouvelle taxe qui s'applique aussi aux maisons closes de la ville. La municipalité compte encaisser près de 200 000 euros par an. Les critiques sont vives, notamment parce que les prostituées s'acquittent déjà, comme tous les citoyens, d'impôts sur le revenu. Certains syndicats de prostituées s'insurgent également contre l'idée de payer cet impôt à travers un automate.

Source : site d'informations Taz.de, 30/08/11

<http://www.taz.de/Neue-Steuer-in-Bonn/!77159/>



Faut-il ou non envoyer des sms de rappel aux femmes qui ont prévu un avortement ? Le *British Pregnancy Advisory Service* (BPAS) – le principal organisme de prise en charge des IVG au **Royaume-Uni** – est favorable à cette mesure, qu'elle propose de mettre en place sur le modèle que les dentistes initieront en novembre pour leurs patients devant faire un examen complet. Mais cette position soulève un tollé parmi les députés conservateurs et les groupes de militants « *pro-life* ». Ces derniers accusent le BPAS de vouloir rendre l'avortement aussi trivial qu'une annonce publicitaire. Du côté des parlementaires, la députée conservatrice Nadine Dorries vient de proposer un amendement visant à introduire une phase d'information et de conseil indépendants pour les femmes souhaitant réaliser un avortement. Le BPAS et d'autres organismes sont accusés de promouvoir l'avortement à tout prix, en particulier contre la volonté des femmes concernées. L'amendement, pourtant soutenu par le gouvernement de D. Cameron, a connu une sévère défaite à la Chambre des communes.

Source : quotidien *The Telegraph*, 17/09/11

www.telegraph.co.uk/health/women_shealth/8771141/Women-will-be-texted-reminders-about-their-abortion.html

► Divers sujets d'intérêt



En réponse au chaos boursier sur les marchés européens, les ministres des Finances des **Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud)** se sont réunis le 22 septembre 2011 à Washington. Ils envisagent à moyen terme de fournir des capitaux au FMI ou à d'autres organismes financiers internationaux ; ils appellent aussi les pays du G20 à agir rapidement pour résoudre la crise de la dette dans la zone euro. Une inversion progressive du système de l'aide, mis au point lors de la conférence de Bretton Woods au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, semble ainsi se dessiner. Quatre de ces cinq pays émergents (dont l'Inde) détiennent, à eux seuls, des réserves de change d'un montant de 4 300 milliards de dollars (3 140 milliards d'euros). D'ailleurs, les flux d'aide traditionnels du « Nord » vers le « Sud » ont commencé à s'inverser, comme en témoignent les agences de développement dont se sont déjà dotées l'Inde et la Chine.

Sources : quotidien *Le Monde*, 15/09/11, site d'informations Atlantico, 22/09/11, et hebdomadaire *Investir*, 22/09/11

http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/09/15/pourquoi-les-dettes-des-pays-europeens-interessent-les-brics_1572511_3234.html

<http://www.atlantico.fr/decryptage/brics-reunion-pays-emergents-occident-rapport-forces-inverser-185570.html>

<http://www.investir.fr/infos-conseils-boursiers/actus-des-marches/infos-marches/crise-les-emergents-brics-prets-a-aider-le-fmi-374041.php>

Conditions de travail



Selon une étude récente menée par *Duepuntozero Research* pour l'institut Manageritalia, durant les trois dernières années, 16 % des **Italiens** ont subi une forme de harcèlement au travail et 39 % ont eu un membre de leur entourage touché par ce phénomène. Les victimes de « *mobbing* », pour

moitié, ne réagissent pas. Seulement 17 % d'entre elles se tournent vers une association et 16 % vers un syndicat ou un avocat. Cette pratique (abus psychologiques, humiliations et médisance) semble avoir pris une nouvelle ampleur avec la crise économique et le développement des réseaux sociaux sur Internet, utilisés pour décrédibiliser et diffamer les victimes. Selon 75 % des Italiens, l'essor des nouvelles technologies pourrait être un facteur d'encouragement de ces comportements. Les plus touchés sont les cadres, les salariés et les ouvriers, une pression toute particulière étant exercée sur les dirigeants de plus de 40 ans et les femmes de retour de congé maternité.

Source : quotidien *La Stampa*, 19/09/11

Culture



Après le vote du parlement **italien** en juillet, la « loi Levi », réglementant le prix des livres, est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2011. Désormais, l'ensemble des vendeurs (petites librairies, grande distribution et commerces en ligne) ne pourront plus faire de rabais au-delà de 15 % du prix de couverture. Deux exceptions sont à noter : une réduction de 20 % sera tolérée pour les salons littéraires, les organismes à but non lucratif et les bibliothèques municipales notamment. En outre, une réduction de 25 % pourra être pratiquée directement par les éditeurs, dans la limite d'un mois maximum et hors période des fêtes de fin d'année. Cette loi, présentée comme une protection accordée aux petites maisons d'édition italiennes, a été rebaptisée dans les médias « loi anti-Amazon ». En effet, c'est bien l'e-commerce des livres qui est principalement visé. Toutefois, si l'Association italienne des éditeurs et l'Association des libraires italiens s'en sont félicitées, les associations de consommateurs ont protesté, dénonçant une loi corporatiste adoptée au détriment des consommateurs. Ce nouveau texte va-t-il influencer le comportement des lecteurs italiens, aujourd'hui en queue du classement européen en nombre d'ouvrages lus par an ? Par ailleurs, les « *ebooks* », auxquels s'applique une TVA de 20 % et non de 4 % comme pour les formats papier, ne sont pas concernés par la loi.

Sources : quotidiens *La Vera Cronaca*, 31/08/11, *Corriere della Sera*, 1/09/11, et *La Repubblica*, 26/07/11

http://www.laveracronaca.com/index.php?option=com_content&view=article&id=940:legge-sul-prezzo-dei-libri-vietati-gli-sconti*

http://www.corriere.it/cultura/11_settembre_01/sconti-libri-legge-levi_ca86c2a4-d468-11e0-b70d-4333dfe15096.shtml

<http://temi.repubblica.it/espresso-open-politix/2011/07/26/editoria-bloccati-gli-sconti-su-libri-ed-ebook/>

e-services



Pour qui voter lors des prochaines élections fédérales ? En **Suisse**, la plate-forme « *Smart-vote* », créée en 2003 par l'association Politools, se propose d'aider chaque citoyen à faire son choix de manière éclairée. Fondé sur un formulaire de 75 questions adressé à tous les candidats, cet outil en ligne permet de connaître leurs positions sur des sujets allant du maintien des bureaux de poste à l'euthanasie active. L'internaute peut ainsi identifier le candidat le plus proche de ses opinions. La base de données permet aussi de détailler les positions des partis et les clivages en leur sein, d'offrir des graphiques en toile d'araignée (« *smartspider* ») résumant visuellement le positionnement politique d'un élu, ou de mesurer

la popularité d'une proposition au sein de la classe politique. Pour ses détracteurs, *Smartvote* n'autorise à répondre que par « oui, non, plutôt oui, plutôt non » à des questions complexes et ne peut prendre en compte certaines problématiques récentes, comme celle du franc fort. Reste qu'avec un million de recommandations de vote produit lors des élections fédérales de 2007 le site est devenu un trait structurant du paysage électoral suisse : pour preuve, 94 % des candidats au Conseil national avaient répondu au questionnaire en 2007.

Source : plate-forme internet Smart-vote

<http://www.smartvote.ch>

Justice



En **Israël**, une nouvelle loi autorisera les magistrats à renvoyer un litige à une procédure d'arbitrage privé sans le consentement des parties. Les arbitres devront être d'anciens juges et les parties pourront *in fine* faire appel de leur décision. Cette loi vise à résoudre l'encombrement judiciaire qui prévaut en matière de justice civile. Ce pourrait être une loi de transition, appelée à disparaître une fois les problèmes d'encombrement résorbés (environ 500 000 litiges en attente de jugement). Pour les défenseurs du projet, ce système permettrait de rééquilibrer les forces quand un litige oppose un particulier démuné et des organisations. En revanche, d'autres soulignent la pente contraire, et surtout un risque de privatisation du système judiciaire.

Source : quotidien *The Jerusalem Post*, 16/09/11

<http://www.jpost.com/NationalNews/Article.aspx?id=238181>

Réforme de l'État



Au **Canada**, le gouvernement Harper a demandé à PricewaterhouseCoopers un rapport sur la façon de ramener à moins de 20 le nombre de centres fédéraux de traitement de l'information – il y en a aujourd'hui 308. Le Premier ministre a affirmé durant la dernière campagne électorale que la consolidation des systèmes informatiques « fragmentés » du gouvernement se traduirait par des économies annuelles de quatre milliards de dollars canadiens, dont il a besoin pour équilibrer les finances du pays d'ici à 2014. En août 2011, la création de « Services partagés Canada », une nouvelle agence qui prendra en charge le traitement de l'information, les courriels et le réseautage d'une quarantaine de ministères fédéraux, a été annoncée. Entre autres conclusions, le rapport interne laisse entendre que les économies projetées sont de long terme, la consolidation ne devant pas être achevée avant 2024.

Source : quotidien *Le Devoir*, 12/09/11

<http://www.ledevoir.com/politique/canada/331208/centralisation-des-centres-de-donnees-peu-d-economies-a-court-terme-selon-un-rapport>



L'Institut de la statistique **italien**, l'ISTAT, a lancé en septembre 2011 un recensement « revisité ». Le questionnaire comprend de nouvelles demandes, concernant entre autres l'environnement (par exemple, le type d'énergie utilisé dans les habitations) ou encore l'accès aux nouvelles technologies (par exemple, Internet et téléphones portables). De plus, le recensement prendra désormais en compte le concubinage (quelle que soit l'orientation sexuelle des individus). Par ailleurs, fini le porte à porte, les recensements s'effectueront

dorénavant par le truchement de questionnaires envoyés par la poste, la possibilité étant donnée de le remplir sur Internet.

Source : quotidien *La Repubblica*, 13/09/11

http://www.repubblica.it/economia/2011/09/13/news/istat_censimento-21622165/



En **Italie**, un couple de Vénitiens s'en est remis à la compétence de l'avocat d'une association de consommateurs, pour obtenir le départ du domicile familial de leur fils... de 41 ans. Indépendant financièrement, il refuse cependant de quitter la maison parentale et les avantages matériels qui en découlent. Les parents envisagent de se tourner vers un juge. Au-delà de l'anecdote, selon Eurostat, environ 60 % des 18-34 ans (contre 49 % en 1983) vivent encore chez leurs parents en Italie (au-dessus de la moyenne européenne de 46 %), les jeunes femmes ayant tendance à quitter plus précocement que les hommes le domicile parental. Structure familiale, état du marché de l'emploi et du logement, accès au crédit : de nombreux facteurs matériels et culturels expliquent cet état de fait. Ainsi, seulement 5 % des demandes de prêts d'accès à la propriété sont accordées aux moins de 30 ans. Il s'avère néanmoins que les « bamboccioni » subissent plutôt cette situation de « grands bébés » qu'ils ne l'apprécient.

Sources : quotidien *La nuova di venezia e di Mestre*, 20/09/11, site d'information *IlSole24Ore*, 13/09/11, et site d'Eurostat

<http://nuovavenezia.gelocal.it/cronaca/2011/09/20/news/venezia-a-41-anni-ancora-a-casa-i-genitori-ricorrono-alle-vie-legali-4994001>

<http://www.ilsole24ore.com/art/finanza-e-mercati/2011-09-13/solo-giovane-ottiene-mutuo-105714.shtml?uuid=AajiN03D>

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Youth_in_Europe

Centre d'analyse stratégique

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut Conseil à l'intégration.

PLUS D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé,
Responsable de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38

PAYS



RÉFÉRENTS

Pierre-Yves Cusset

Virginie Gimbert

Marie-Pierre Hamel

Noémie Houard

Guillaume Malochet

Marie-Cécile Naves

Sarah Sauneron

Marie-Cécile Milliat

Travaux coordonnés par **Sylvain Lemoine**
sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr